

**Motion de MM. Damien Sidler, Mathias Buschbeck, Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, René Winet et Mme Marie-France Spielmann: «Création d'une passerelle piétonnière suspendue au pont du Mont-Blanc».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 27 septembre 2003)

*MOTION*

Considérant:

- que les trottoirs du pont du Mont-Blanc sont fréquemment utilisés par les cyclistes, faute d'espace adéquat réservé à leur intention pour le passage de ce pont;
- que l'itinéraire passant par le pont des Bergues (accessible aux vélos) ne pourra jamais remplacer un passage sur le pont du Mont-Blanc pour les cyclistes circulant entre les quartiers des Eaux-Vives et des Pâquis ou autour de la rade, notamment en raison de carrefours inadaptés et du souci de préserver la sécurité routière et la fluidité du trafic,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de créer des voies réservées distinctes pour le passage des véhicules privés, des transports publics, des piétons et des cyclistes sur le pont du Mont-Blanc, notamment en réalisant une passerelle piétonnière légère, suspendue au pont côté lac.